



# LETTRE DE SOUTIEN AU PROJET DE PRODUCTION D'ACIER A BASSE EMISSION DE CO<sub>2</sub> SUR LE SITE DE DUNKERQUE

10/02/2023

## QUI SOMMES-NOUS ?

Le Mouvement des entreprises de France Côte d'Opale est une organisation patronale territoriale, représentant les entreprises adhérentes auprès de la société civile.

Le MEDEF Côte d'Opale participe aux débats économiques et sociaux du Littoral, et est particulièrement investi dans le domaine de l'environnement industriel depuis 30 ans.

Il assure le secrétariat de l'Association pour la Gouvernance de la Plate-forme Industriale-Portuaire de Dunkerque (AG2PDK), coordonne le collège Industrie au sein du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industriel (SPPPI) Côte d'Opale Flandre, siège à la CLI nucléaire de Gravelines et à ATMO Hauts-de-France.

## Contexte

Les réglementations européennes (*Le pacte vert*) et françaises (*SNBC, Loi climat & résilience*) encadrent la trajectoire de décarbonation des plus gros émetteurs industriels de CO<sub>2</sub> en France dont ARCELORMITTAL fait partie.

Le groupe ARCELORMITTAL déploie une stratégie d'investissement sur ses sites européens afin de pérenniser son activité dans un contexte de forte concurrence internationale. L'objectif est de réduire de 35 % ses émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030 et de devenir neutre en carbone en 2050. Cette stratégie répond à la volonté d'ARCELORMITTAL de continuer à produire de l'acier en Europe et à Dunkerque en particulier. Elle vise à adapter l'entreprise aux évolutions du marché tout en réduisant de 36% ses émissions de CO<sub>2</sub> en 2030 (par rapport à 2018).

En France le groupe compte déployer sa démarche « ResponsibleSteel™ » en transformant sa manière de produire de l'acier.

Pour cela, ARCELORMITTAL souhaite mobiliser 1,4 milliard d'euros dans ses outils de production dunkerquois afin de développer une nouvelle filière de production d'acier avec comme source énergétique le gaz naturel (dans un premier temps) et l'hydrogène (dans un deuxième temps), et non plus le charbon.

Le projet est porté conjointement par ARCELORMITTAL pour la partie modification du processus de production de l'acier, par RTE pour l'augmentation des capacités électriques du site et GRTgaz pour le renforcement des approvisionnements en gaz naturel.

**C'est dans ce contexte que le Mouvement des Entreprises de France Côte d'Opale apporte son soutien au projet majeur de transition écologique et économique porté par ARCELORMITTAL, RTE et GRT GAZ sur le site ARCELORMITTAL Dunkerque.**

**Il est encore dans une phase critique concernant le financement d'un projet à forte intensité capitaliste. Nous nous inscrivons donc dans le collectif œuvrant à la confirmation des intentions déclarées depuis février 2022. C'est essentiel pour la souveraineté industrielle de notre pays et plus généralement de notre continent européen. C'est aussi vital pour notre bassin d'emploi.**

La transformation d'une filière existante vers la production d'acier à basse émission de CO<sub>2</sub> sur le site de Dunkerque présente différents enjeux. De manière non exhaustive, nous nous exprimons sur certains d'entre eux.

### **Enjeux environnementaux et énergétiques multiples :**

Le site actuel d'ARCELORLITTAL Dunkerque a un impact paysager fort depuis des décennies sur l'agglomération. Légitimement, ce sujet sera probablement approfondi lors des prochaines phases de concertation. La substitution partielle de production thermique de hauts fourneaux par un procédé de réduction directe du minerai de fer, combiné à la mise en service de fours électriques, permettra de réduire l'impact du site sur la qualité de l'air dunkerquois. La captation de CO<sub>2</sub> fatal permet d'envisager des projets de séquestration voire de réutilisation.

L'un des points sensibles du projet concerne l'utilisation de l'eau. ARCELORMITTAL a fait le choix de substituer dans ses nouveaux processus l'eau industrielle par de l'eau de mer. De plus en plus plébiscitée, les volumes d'eau industrielle disponibles tendent à diminuer au fil des années car la ressource se raréfie. En effet la région est confrontée à des sécheresses à répétitions.

La décarbonation de l'industrie repose en grande partie sur son électrification. Le projet sera accompagné par le renforcement de production électrique décarbonée prévue pour les décennies à venir (prolongation durée de vie des réacteurs actuels, EPR2, éolien en mer) et des infrastructures de transport et de transformation adaptées.

La filière hydrogène (électro-intensive) reste à construire sur le territoire dunkerquois afin notamment de se substituer à l'utilisation de gaz naturel d'origine « fossile » à l'horizon 2030.

### **Enjeux techniques :**

L'ambition d'ARCELORMITTAL est de construire et installer de nouvelles unités de production dans usine SEVESO en fonctionnement. Les installations actuelles continueront à maintenir le même niveau de production pendant toute la durée du chantier. Avec pour horizon une pleine efficacité des installations 2026, le projet s'articule avec celui d'ARCELORMITTAL Mardyck : produire de l'acier notamment pour le marché en croissance des voitures électriques.

### **Enjeux social / RH / formation :**

Dans un premier temps, et c'est important de le rappeler, le projet présenté offre des perspectives de pérennisation du site industriel sur le territoire dunkerquois et donc des emplois actuels.

La concrétisation du projet pose bien évidemment des sujets de recrutements et de formations qui restent à anticiper et traiter, d'autant plus qu'une forte activité, générée par d'autres projets industriels sur le bassin d'emploi de Dunkerque, est attendue.

Les équipes actuelles vont devoir s'adapter à la modification des outils de production du site. ARCELORMITTAL Dunkerque devra certainement contribuer à la transition et la transformation des

emplois, ainsi que la montée en compétences de ses salariés pendant toute la phase de construction. Le site va également devoir accompagner ses sous-traitants dans cette transition. Les évolutions technologiques fondamentales impacteront notamment les activités de maintenance. Le projet va entraîner une modification profonde des technologies industrielles de production d'acier, liées à la réduction directe et aux fours électriques. Cela impactera également l'activité portuaire actuelle.

La décarbonation de notre économie est indispensable pour atteindre l'objectif de la réussite de l'objectif français d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Elle est un allié du développement économique de notre pays afin de nous conduire vers une dynamique de croissance basée sur l'efficacité énergétique, la circularité et le recyclage des matières.

En outre, ce projet participera de façon significative à l'impératif de réindustrialisation de la France.

Le MEDEF Côte d'Opale soutient ARCELORMITTAL, RTE et GRTgaz dans leur projet alliant ambitions environnementales, valeurs sociales et développement industriel territorial responsable.

